

Sommaire de plainte en vertu de la Politique 701

À utiliser dans les cas de plaintes en vertu de la Politique 701.

révisé 2004-11-01

Section I : Communication de la plainte

Plaignant : _____ l'élève []
 (nom de la personne en lettres moulées) enseignant/enseignante []
 la direction de l'école ou une personne désignée []
 Téléphone : _____ la direction générale ou une personne désignée []
 parent ou tuteur []
 un employé du MENB []
 une autre personne _____ []
 (fonction ou relation avec l'élève)

Section II : Identité de l'élève qui aurait été victime d'une inconduite (victime)

Élève: _____ D.D.N. : _____
 (nom(s)) (année/mois/jour)

École : _____ District : _____

Parent ou tuteur : _____ Téléphone : _____ (d)
 _____ (t)

OU

Sans objet (e.i. l'inconduite n'implique pas un(e) élève)

Section III : Identité de l'intimé

Intimé : _____ Fonction : _____
 (personne visée par les allégations)

Lieu de travail : _____ District : _____

Téléphone : _____ (d)

_____ (t)

Section IV : Description des événements (Annexer une feuille au besoin.)

Section V : Signatures

 Signature du plaignant / de la victime ou de l'auteur de la plainte

 Date

 Signature de la direction recevant la plainte

 Date

Nota : On essaiera autant que possible de garder confidentiel le nom du plaignant et/ou de l'élève. Toutefois, il se peut que le règlement de la plainte nécessite de divulguer le nom du plaignant et/ou de l'élève aux personnes responsables de l'enquête et, au besoin, à l'intimé.

Section VI : Rapport au MSFC ou à la police

La plainte a-t-elle été signalée :

aux Services de protection de l'enfance? Non Oui

Date (année-mois-jour) : _____ Heure : _____

Nom de la personne ayant fait rapport : _____

Nom du représentant du MSFC ayant reçu le rapport : _____

à la police ou à la GRC? Non Oui

Date (année-mois-jour) : _____ Heure : _____

Nom de la personne ayant fait rapport : _____

Nom du représentant de la police ayant reçu le rapport : _____

Section VII : Rapport des communications

Qui fut la première personne du système scolaire a laquelle la plainte a été signalée (ou fut témoin de l'incident) et quand?

Fonction : _____ Nom : _____ Date : _____
(année/mois/jour)

Qui a rempli la partie A du Sommaire de la plainte?

Fonction : _____ Nom : _____ Date : voir Partie A
(année/mois/jour)

À qui le Sommaire de la plainte fut-il retransmis?

Fonction : _____ Nom : _____ Date : _____
(année/mois/jour)

Quand une copie du Sommaire de la plainte fut-elle envoyée au bureau de la direction générale?

Date : _____
(année./mois./jour)

Section VIII : Mesures immédiates

Les parents de la victime ont-ils été avisés? Non Oui

Si non, pourquoi? _____

Des mesures ont-elles été prises afin de minimiser la communication entre la victime et l'intimé?

Non Oui

Décrivez les mesures prises : _____

Possédez-vous d'autres renseignements concernant cet incident?

Fournir des précisions : _____

Est-ce que l'intimé a été informé de la plainte déposée? Non Oui Date : _____

Conformément à la politique 701, la copie originale du Sommaire de la plainte ainsi que toute documentation pertinente doivent être envoyés au bureau de la direction générale après réception du résultat final de cette plainte communiqué par la direction générale.

PARTIE B